



LE TRIBUNAL CANTONAL
et
LE TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Olivier EMERY
huissier judiciaire

dont ils garderont un souvenir ému. Nos sincères condoléances sont adressées à ses proches et plus particulièrement à sa fille, collaboratrice auprès du Tribunal des mineurs.